



IFA
B O U R G E S

**INSTITUT
DE FORMATION
EN ALTERNANCE**

BREVET PROFESSIONNEL COIFFURE

- **Niveau** : 4
- **Durée de la formation** : 2 ans
- **Heures de formation** : 872 heures
- **Rythme de la formation** : 2 jours par semaine à l'IFA et 3 jours en entreprise (70% du temps en entreprise).
- **Capacité d'accueil maximale** : 18
- **Taux de réussite 2025** : 33%
- **Code RNCP** : 38231
- **Certificateur** : Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse
- **Date d'enregistrement de la certification** : NC



POURSUITE D'ÉTUDE(S)

- Le BP Coiffure a pour objectif l'insertion professionnelle.



DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

- Gérant(e) d'entreprise.
- Coiffeur(se) qualifié(e).
- Responsable technique.
- Manager d'entreprise.



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir une qualification supérieure en coiffure et ouvrir son propre salon.
- Participer à la gestion commerciale, comptable et financière du salon.
- Assurer le recrutement et l'encadrement du personnel.

✓ COMPÉTENCES VISÉES

- Avoir un sens artistique.
- Conseiller et orienter le choix de sa clientèle.
- Mettre en place des techniques de coupes de haut niveau.
- Maîtriser les techniques de coloration et effets couleurs, ainsi que les techniques de mise en forme de permanentes.
- Mettre en pratique les techniques de barbier.

🔍 CONTENU DE LA FORMATION

Enseignements (liste non exhaustive) :

- Travaux pratiques.
- Technologie.
- Vente Conseil Management.
- Gestion administrative.
- Législation.
- Sciences Physiques et Chimie.
- Biologie générale / appliquée.
- Arts appliqués.
- Français / Histoire - Géographie.

📄 MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques :

Présentiel : Cours traditionnels, travaux pratiques, travaux dirigés.

• Méthodes d'évaluation :

Examen en fin de formation (certification en ponctuel).

• Validation par blocs de compétences : oui

• Équivalence / Passerelle :

Pas d'équivalence complète.

Études de dossier et réponses individualisées.

👉 COÛT DE LA FORMATION

• Estimé à 5686€ (cf. base France Compétences), intégralement pris en charge par les OPCO et les entreprises d'accueil. Inclus : tous moyens liés à la formation, au 1^{er} équipement, aux frais d'hébergement et de restauration pour partie.

• Reste à charge du bénéficiaire : complément aux frais d'hébergement / restauration / transport, complément en équipement professionnel selon les professions.

• «Aide unique aux employeurs» possible.

📅 MODALITÉS & DÉLAIS D'ACCÈS

• **Session** : une rentrée/an, en septembre. Date limite d'intégration dans les 3 mois qui suivent la rentrée.

• **Contrat** : apprentissage ou professionnalisation.

• **Prérequis** : être titulaire du CAP Métiers de la Coiffure (Niveau 3).

• **Candidature & Délais d'accès** :

Cf. «Pré-inscription» sur notre site internet.

♿ SITUATION DE HANDICAP

• **Admission** : pour toute personne en situation de handicap, une étude au cas par cas du dossier de candidature sera réalisée par la référente handicap.

En fonction, des accompagnements spécifiques et des aménagements pourront être envisagés.

⊕ LES + DE LA FORMATION À L'IFA DE BOURGES

- Plus de 45 années d'expertise dans la formation.
- 1 service dédié à la relation entreprise.
- 2 Référents Mobilité.
- 1 Référente pour les personnes en situation de handicap.
- Espace remédiation : cours en accompagnement personnalisé.
- Formation Sauveteur Secouriste du Travail.
- 1 service d'hébergement (sur les semaines à l'IFA).
- 1 service de restauration collective.
- Proche de la gare de Bourges / desservi par la ligne 2 Agglobus.

✉ CONTACT

Service Commercial

commercial@ifabourges.fr

PLUS D'INFOS

www.ifabourges.fr



Institut de Formation en Alternance

149-151 rue de Turly 18000 BOURGES - Tél. : 02 48 23 53 73 - Mail : ifa@ifabourges.fr

www.ifabourges.fr

SIRET 308 049 725 00036 - APE 8532Z

